



CERTIFICATION

« MANAGER DES ORGANISATIONS ET PROCESSUS LOGISTIQUES »

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

DECEMBRE 2021

5-REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°1 : METTRE EN ŒUVRE LES SOLUTIONS DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE			
A1 : Etude de la demande client interne/externe et proposition de solutions logistiques	C1-1 Caractériser la demande client en analysant les éléments clés du cahier des charges et l'organisation logistique existante, afin de valider le périmètre et les hypothèses de projection servant à l'élaboration des solutions techniques logistiques	<p align="center">Validation du Bloc 1</p> <p>E1.1 Mise en Situation Professionnelle (Evaluation C1.1 à C1.3)</p> <p><u>Description</u> : à travers une mise en situation professionnelle décrivant un contexte d'entreprise réelle ou fictive évoluant dans un environnement logistique et/ou industriel, le candidat devra réaliser un dossier technique à l'écrit dans le cadre de travaux individuels et/ou collectifs (groupe restreint de 3 à 5 personnes). Ce dossier technique est présenté à l'oral devant un jury d'évaluation. Durée minimale de travail de la MSP : 5 jours Durée de l'entretien oral : 45 minutes</p> <p>LA MSP intégrera les éléments suivants nécessaires au travail à réaliser :</p> <p>1. La présentation de l'entreprise et du client (interne ou externe),</p>	<p>Le candidat traite intégralement la demande du client et caractérise celle-ci par le biais d'une analyse détaillée précisant :</p> <p>1. Les informations clés du cahier des charges du client</p> <p>Par l'intermédiaire de l'utilisation d'outils d'audit, les informations sont structurées selon 4 axes d'analyse : les flux physiques, les flux d'informations, les flux financiers et les ressources humaines. Ces flux sont listés de manière complète et sont synthétisés sous forme de schéma cartographique. Ce schéma permet une 1ère analyse de l'organisation logistique globale et/ou industrielle du client.</p>

	<p>C1-2 Elaborer les solutions techniques et organisationnelles logistiques les plus adaptées à partir du cahier des charges et des conclusions de l'audit, afin d'intégrer l'ensemble des paramètres des éléments clés du cahier des charges</p> <p>C1.3 Proposer au client les scénarii prévisionnels et évolutifs intégrant les solutions techniques organisationnelles retenues, afin de répondre précisément au besoin réel exprimé dans le cahier des charges</p>	<ol style="list-style-type: none"> 2. Les éléments clés de la stratégie logistique du client ainsi que les organisations et processus de sa chaîne logistique globale existante 3. Le cahier des charges du client 4. La description méthodologique de l'utilisation d'un ou de plusieurs outils d'audit 	<p>2. L'organisation logistique du client Les informations résultant des audits menés sont synthétisées de manière qualitative et sous forme de conclusions cohérentes et celles-ci doivent clairement décrire l'organisation logistique du client. L'analyse structurée de ces informations doit permettre l'élaboration de modèles de solutions et/ou de solutions techniques logistiques répondant aux paramètres clés du cahier des charges du client.</p> <p>Concernant les solutions techniques du marché et les solutions organisationnelles logistiques : le périmètre d'étude est délimité précisément, les sources d'informations nécessaires à l'étude sont citées, actuelles et fiables. Les informations qualitatives récoltées sont correctement interprétées et permettent de concevoir une offre de solutions logistiques répondant aux paramètres retenus dans l'analyse et l'audit de la demande client. L'offre de solutions correspond aux attendus qualitatifs des éléments clés du cahier des charges. Ce travail est formalisé par la rédaction d'un dossier écrit.</p> <p>La proposition de scénarii prévisionnels et évolutifs est argumentée à l'écrit et à l'oral et décrit précisément les combinaisons des solutions techniques et organisationnelles au travers de données techniques, matérielles, financières, budgétaires, informationnelles, KPI... L'incidence des</p>
--	---	---	---

			<p>choix à opérer est clairement exprimée et qualifiée.</p> <p>La proposition présentée au client répond au besoin réel décrit dans le cahier des charges de celui-ci.</p> <p>Cette proposition concilie clarté, précision, concision et accessibilité.</p> <p>Le langage écrit et parlé de la restitution est adapté aux destinataires de la proposition et à un contexte professionnel exigeant.</p>
<p>A2 Pilotage de la mise en œuvre des solutions logistiques</p>	<p>C1.4 Sélectionner les solutions techniques en consultant des fournisseurs internes/externes sur la base des cahiers des charges établis à partir du scénario optimal retenu par le client, afin de garantir la réalisation des chantiers logistiques</p>	<p>E1.2 Etude de cas professionnel (Evaluation C1.4 à C1.7)</p> <p><u>Description</u> : à travers l'étude d'une situation d'entreprise évoluant dans un environnement logistique et/ou industriel réel ou fictif, le candidat devra réaliser un dossier technique à partir d'un travail individuel réalisé à l'écrit.</p> <p>La situation d'entreprise inclut les informations suivantes disponibles pour le travail du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présentation de l'entreprise et du client (interne ou externe), • Une synthèse écrite des éléments clés de la stratégie logistique du client ainsi que les organisations et processus de sa chaîne logistique globale existante • Des extraits ciblés du cahier des charges du client et précisant le besoin réel exprimé en matière de solutions logistiques • Les conclusions d'audits menés sur l'étude de l'organisation logistique et/ou industrielle en vigueur du client • Les solutions logistiques retenues dans un scénario ou plusieurs scénarii et devant être déployées <p>Durée du travail à l'écrit : 3h</p>	<p>Sélection qualitative des solutions techniques logistiques :</p> <p>Le candidat établit un cahier des charges à partir du scénario optimal choisi par le client, et définit clairement les modalités de la consultation des fournisseurs internes/externes avec une grille de sélection établie à partir de critères qualitatifs et budgétaires.</p> <p>Les solutions techniques sont choisies à partir de la grille de sélection.</p> <p>L'incidence des choix à opérer est clairement exprimée et qualifiée.</p> <p>La combinaison des solutions techniques définies doit être conforme à la mise en œuvre des flux physiques, d'informations et financiers attendus par le client, et correspondre au niveau d'exigence professionnel attendu.</p>

	<p>C1-5 Organiser et planifier le déploiement des solutions logistiques développées et conçues par les fournisseurs sélectionnés, en tenant compte du respect des règles et des procédures de l'entreprise, afin de garantir les budgets et les délais des chantiers logistiques</p> <p>C1-6 Réaliser l'implémentation des Systèmes d'Informations (S.I) nécessaires au pilotage des solutions logistiques déployées à partir des modalités définies dans les scénarii prévisionnels pour piloter efficacement les solutions logistiques</p> <p>C1-7 Superviser et contrôler la montée en charge opérationnelle des solutions logistiques, en prenant en compte les engagements commerciaux négociés (indicateurs de service), et les objectifs de rentabilité définis, afin d'atteindre l'excellence opérationnelle de la chaîne logistique</p>		<p>Un plan de déploiement organisationnel des solutions logistiques est établi sur la base des contraintes du client, et des fournisseurs des solutions techniques. Ce plan comporte des jalons et met en relation des tâches et des actions de réalisation qui sont affectées, dimensionnées et budgétées et sont conformes aux règles et procédures de l'entreprise.</p> <p>Le schéma réalisé des flux d'informations fonctionnelles donne la répartition des fonctionnalités appliquées entre les différents logiciels nécessaires au pilotage des solutions retenues dans le scénario optimal, ainsi que les interactions entre ces différents logiciels.</p> <p>Une fois ce schéma réalisé, un plan d'implémentation des S.I est proposé avec l'établissement d'un planning jalonné par des étapes et échéances clés de la réalisation de l'implémentation, et du budget associé.</p> <p>La montée en charge opérationnelle des solutions logistiques déployées est contrôlée par l'intermédiaire d'indicateurs de service appropriés et conformes au regard des engagements commerciaux négociés et aux objectifs de rentabilité prévus. Ces indicateurs sont présentés sous la forme d'un tableau de bord.</p>
--	---	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°2 : ELABORER LA STRATEGIE DE LA CHAINE LOGISTIQUE			
A3 Définition de la stratégie de la chaîne logistique	C2-1 Réaliser l'analyse de la stratégie logistique actuelle de l'entreprise et/ou du client à partir d'études commerciales et concurrentielles précisant les évolutions des marchés et des produits, et l'offre de services logistiques (approvisionnements, production et distribution), afin d'identifier de nouveaux axes stratégiques logistiques et leurs impacts potentiels	<p style="text-align: center;">Validation du bloc 2</p> <p style="text-align: center;">E2.1 Mise en Situation Professionnelle (C2.1 ; C2.2 ; C2.4 ; C2.5 et C2.6)</p> <p><u>Description</u> : à travers une mise en situation professionnelle décrivant un contexte d'entreprise réelle ou fictive évoluant dans un environnement logistique et/ou industriel, le candidat devra réaliser un dossier technique à l'écrit dans le cadre de travaux individuels et/ou collectifs (groupe restreint de 3 à 5 personnes). Ce dossier technique est présenté à l'oral devant un jury d'évaluation. Durée minimale de travail de la MSP : 5 jours Durée de l'entretien oral : 45 minutes</p> <p>La MSP intégrera les éléments suivants nécessaires au travail à réaliser :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La présentation de l'entreprise et du client (interne ou externe), 2. Les gammes de produits et les études de marchés associées 3. Etat des lieux de l'existant en termes de moyens et organisation industrielle et logistique 4. Les éléments clés de la stratégie logistique du client ainsi que les organisations et processus de sa chaîne logistique globale existante 5. Le cahier des charges du client 	<p>Le candidat effectue avec une approche qualitative et méthodologique l'analyse de la stratégie logistique actuelle de l'entreprise et/ou du client. Le périmètre d'étude est délimité précisément, les sources d'informations citées et fiables et leur intérêt est évalué au regard de leur fiabilité et de leur actualité. Cette analyse est réalisée sous la forme d'un rapport de synthèse intégrant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les informations clés de la stratégie « Produits » de l'entreprise et/ou du client sont interprétées précisément • La synthèse critique est effectuée concernant les résultats de l'audit (incluant les éléments clés d'analyse de l'existant relatif à l'organisation industrielle et logistique) • Les évolutions de la gamme des produits du client, à fabriquer et/ou à distribuer, et celles relatives aux marchés visés, sont identifiées et interprétées

	<p>C2-2 Etablir la nouvelle stratégie de la chaîne logistique à partir des nouveaux axes identifiés dans l'analyse de la stratégie logistique actuelle, afin de construire une politique de stock globale répondant aux objectifs de niveau de service optimal de la chaîne logistique</p>		<ul style="list-style-type: none"> • L'identification précise des approvisionnements stratégiques, ainsi que le recensement des attentes clients en termes de service, est effectuée de manière complète. <p>Le rapport de synthèse précise également les écarts de besoins entre la situation actuelle industrielle et logistique et les projections marketing et commerciales. Le traitement de ces écarts définit les axes stratégiques logistiques à étudier.</p> <p>Un travail qualitatif et méthodologique d'analyse puis de proposition de décisions est restitué sous la forme d'une présentation orale à la Direction de l'entreprise ou au client et intégrant les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude de la concurrence en matière de stratégie sur le créneau « Produits » de l'entreprise et/ou du client ▪ Analyse de la politique de stock globale de l'entreprise et/ou du client ▪ Elaboration d'une matrice SWOT récapitulant les forces et faiblesses, opportunités et les menaces des deux points précédents ▪ Proposition écrite finale de la stratégie industrielle et de distribution globale pour l'entreprise et/ou le client
--	---	--	---

			<p>Cette proposition de nouvelle stratégie de la chaîne logistique faite à la Direction de l'entreprise ou au client concilie clarté, précision, concision et accessibilité.</p> <p>L'incidence des choix à opérer est clairement exprimée et qualifiée.</p> <p>Le langage écrit et parlé de la restitution est adapté aux destinataires de la proposition et à un contexte professionnel exigeant.</p>
<p>A4 Conception du schéma directeur stratégique de la chaîne logistique</p>	<p>C2-3 Réaliser les cartographies dimensionnées des flux physiques actuels et prévisionnels du périmètre du schéma directeur, afin d'identifier les écarts et déterminer les orientations des études et des chantiers de conception du schéma directeur</p> <p>C2-4 Elaborer le schéma directeur logistique en tenant compte des options stratégiques possibles liées aux localisations des entrepôts et usines et aux flux et processus des nouvelles activités logistiques et transport, afin de répondre à la stratégie logistique de l'entreprise</p>	<p>E.2.2 Evaluation de la compétence C2.3</p> <p>En plus des travaux précédents sur l'évaluation E.2.1, un travail individuel effectué à l'écrit par chaque candidat sera évalué distinctement de ceux de l'évaluation E2.1.</p> <p>Description : le candidat doit produire à l'écrit les cartographies dimensionnées des flux physiques actuels et prévisionnels du périmètre du schéma directeur à partir des données de la mise en situation professionnelle.</p> <p>Durée de la production écrite : 2h</p>	<p>Le candidat réalise les cartographies dimensionnées des flux physiques actuels et prévisionnels sur le périmètre du schéma directeur. La comparaison qualitative des deux typologies de flux permet l'identification des écarts.</p> <p>Les écarts identifiés sont traités méthodologiquement afin de pouvoir établir des choix d'orientation des études et des chantiers de conception du schéma directeur.</p> <p>Le schéma directeur logistique est présenté sous forme d'un dossier de synthèse.</p> <p>Ce dossier décrit les options stratégiques possibles et celle(s) retenue(s).</p> <p>Le nouveau schéma stratégique décline les processus majeurs des nouvelles activités Logistique et Transport et définit les localisations des entrepôts et usines concernés. Il répond qualitativement aux enjeux et aux</p>

	<p>C2-5 Recenser les risques liés aux organisations et processus logistiques du schéma directeur à partir de leur analyse et de leur classification afin de prévenir et réduire les aléas de son déploiement</p> <p>C2-6 Planifier et budgéter la mise en œuvre du schéma directeur en définissant les principales étapes et les moyens nécessaires à sa réalisation efficiente afin de finaliser la prise de décision de la Direction de l'entreprise et/ou du client</p>		<p>caractéristiques les plus importants de la stratégie logistique de l'entreprise. L'incidence des choix à opérer est clairement exprimée et qualifiée.</p> <p>Dans le contexte du déploiement du nouveau schéma directeur, l'ensemble des risques identifiés potentiels est recensé sous la forme d'un rapport incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une matrice de classification ordonnée et hiérarchisée selon la nature du risque et son niveau de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Criticité ○ Probabilité ○ Détectabilité <p>La matrice répond aux exigences méthodologiques de classification en lien avec la nature du risque et elle permet de faciliter la prise de décisions liée à la mise en œuvre de mesures de prévention et de réduction d'aléas. Le rapport est argumenté y compris à l'oral.</p> <p>La mise en œuvre du schéma directeur est effectuée sous forme d'un planning jalonné assorti d'un tableau détaillant les étapes et les moyens nécessaires à sa réalisation optimale (compétences métiers nécessaires etc...).</p> <p>Ces deux éléments sont présentés sous la forme d'un rapport écrit et sont argumentés de manière convaincante à l'oral.</p>
--	--	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N° 3 : PILOTER ET AMELIORER LA PERFORMANCE DE LA CHAINE LOGISTIQUE GLOBALE			
A5 Réalisation du diagnostic des organisations et processus de la chaîne logistique globale	C3-1 Réaliser un audit de l'existant de la chaîne logistique globale à partir de l'identification des périmètres organisationnels du client et/ou de l'entreprise ainsi que des acteurs concernés, afin de produire un diagnostic du niveau de performance des organisations et processus logistiques	<p style="text-align: center;">Validation du bloc 3</p> <p>E3.1 Audit et diagnostic des processus clés de la chaîne logistique (Evaluation C3.1 et C3.2)</p> <p>Description : travail individuel de réalisation d'un diagnostic des processus logistiques du client et/ou de l'entreprise sur la base de la mise en place d'un audit effectué à partir d'un référentiel « Excellence Supply Chain ».</p> <p>Le travail est effectué en entreprise, restitué oralement et évalué en centre de formation sur une période de 1 mois minimum.</p>	<p>Le candidat réalise l'audit en respectant les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mobilisation et les interviews des acteurs concernés sur site en entreprise (incluant visite des lieux) sont démontrés et conformes aux attendus professionnels • La collecte et le tri ordonné des données de description et d'analyse des organisations et processus logistiques (processus logistiques observés, flux concernés, organisation des sites logistiques, politique de stocks...) en place sont effectués en totale cohérence de la méthodologie utilisée • La rédaction d'un rapport de constat et d'étonnement sur l'organisation logistique actuelle est effectuée de manière qualitative et permet de lister de manière ordonnée les points clés du niveau de performance de la chaîne logistique globale

<p>A6 Définition du niveau de maturité de la performance générale de la chaîne logistique de l'entreprise et/ou du client</p>	<p>C3-2 Procéder à l'analyse méthodique et structurée des résultats du diagnostic des organisations et processus logistiques en vigueur, à partir des données recueillies lors de l'audit, afin de définir le niveau de maturité de la performance de la chaîne logistique globale</p>		<p>Qualité de la documentation restituant le diagnostic des organisations et processus logistiques en vigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le dossier est structuré et commode d'accès et d'utilisation, - les informations présentées dans le dossier sont exhaustives et leur exactitude est minutieusement vérifiée, - la présentation formelle du dossier répond aux exigences formelles et aux standards professionnels. <p>Le diagnostic des organisations et processus logistiques existants précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre et le contexte de l'audit réalisé (entreprise concernée, processus logistiques observés, les flux concernés...) • Les conclusions de l'audit présentées sous forme de diagrammes commentés et permettant d'identifier les points forts et les points faibles relatifs à l'organisation logistique en place • Le niveau de maturité de la performance logistique est qualifié précisément en synthèse du rapport du diagnostic • Les préconisations du plan de progrès sont cohérentes et conformes aux exigences requises • La conclusion générale de l'auditeur(trice) doit correspondre aux attendus professionnels en matière de diagnostic <p>Le langage écrit et parlé de la restitution est adapté aux destinataires du diagnostic et à un contexte professionnel exigeant.</p>
--	---	--	---

<p>A7 Elaboration des indicateurs et des outils /méthodes de mesure de la performance de la chaîne logistique globale</p>	<p>C3.3 Analyser les informations clés de mesure de la performance et des impacts corrélés (opérationnels, règlementaires, financiers, informationnels...) à partir de l'analyse des dispositions stratégiques et des procédures en vigueur au sein de l'entreprise et/ou chez le client, afin d'identifier le périmètre couvert par les objectifs de performance de la chaîne logistique</p> <p>C3-4 Concevoir les nouveaux indicateurs et les outils de mesure de la performance de la chaîne logistique en prenant en compte les spécificités organisationnelles, fonctionnelles et opérationnelles de la chaîne logistique du client et de l'entreprise, afin d'intégrer l'évaluation générale de la performance dans le contexte d'un cadre décisionnel cohérent et adapté aux objectifs stratégiques</p>	<p style="text-align: center;">Evaluation 3.2 (C3.3 à C3.6) Mise en Situation Professionnelle (MSP)</p> <p><u>Description</u> : à travers une mise en situation professionnelle décrivant un contexte d'entreprise réelle ou fictive évoluant dans un environnement logistique et/ou industriel, le candidat devra réaliser un dossier technique à l'écrit dans le cadre de travaux individuels et/ou collectifs (groupe restreint de 3 à 5 personnes). Ce dossier technique est présenté à l'oral devant un jury d'évaluation. (Durée minimale de travail de la MSP : 5 jours) Durée de l'entretien oral : 45 minutes)</p> <p>LA MSP intègre les éléments suivants nécessaires au travail à réaliser :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La présentation de l'entreprise et/ou du client (interne ou externe), 2. Les gammes de produits et les données (flux et sites logistiques) décrivant le fonctionnement de la chaîne logistique globale (approvisionnements, production, assemblage et distribution des produits) 3. La description d'anomalies importantes relevées dans le cadre d'un rapport écrit par le service Qualité, communiqué à la D.G. et recensant les anomalies, leur nature et leurs impacts sur les processus et organisations logistiques actuels 4. La mise en place d'une démarche d'amélioration continue selon des objectifs définis par la D.G. 	<p>L'analyse des dispositions stratégiques et des procédures en vigueur relatives à la Performance, au sein de l'entreprise et/ou chez le client, est réalisée et détaillée de manière complète :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les informations clés de mesure de la performance identifiées et classées selon les impacts potentiels corrélés (opérationnels, règlementaires, financiers...) • Le périmètre, couvert par les objectifs de performance de la chaîne logistique, défini précisément. <p>L'analyse est formalisée par un rapport écrit.</p> <p>Les indicateurs et outils de mesure de la performance sont conçus et permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De traiter les spécificités organisationnelles, fonctionnelles et opérationnelles de la chaîne logistique du client et de l'entreprise • De définir des objectifs adaptés de performance à la stratégie des organisations et processus
--	--	---	--

	<p>C3-5 Proposer au client et/ou à la Direction de l'entreprise la mise en place de directives et de procédures de mesure de la performance à partir de la conception de typologies d'indicateurs (financiers, organisationnels...) et d'outils (TDB...) efficaces, afin de répondre aux objectifs de performance fixés par le client et/ou par l'entreprise</p>		<p>logistiques et dans un cadre décisionnel conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> • De créer des tableaux de bord adaptés au pilotage des indicateurs et des niveaux de performance des organisations et processus logistiques • D'utiliser des outils de collecte de données pour suivre les indicateurs • D'établir une liste d'attribution des responsabilités de la saisie des données nécessaires à l'alimentation des indicateurs <p>La proposition de mise en place de directives et de procédures de mesure de la performance est formalisée par une présentation écrite et orale détaillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les données quantitatives et qualitatives clés à mesurer (cf cahier des charges initial) • Les différentes typologies d'indicateurs et outils de mesure de performances conformes au besoin réel exprimé par le client et/ou l'entreprise dans le cadre des organisations et processus logistiques en vigueur <p>La proposition écrite et orale faite doit être argumentée et convaincante.</p>
--	---	--	--

	<p>C3-6 Réaliser la mise en œuvre efficiente des procédures de mesure de la performance au sein de l'entreprise et avec le client à partir d'un plan d'actions de déploiement et de modes opératoires concertés de contrôle et de suivi, afin de garantir le niveau de performance optimale de la chaîne logistique globale</p>		<p>Les procédures de mesure de la performance de la chaîne logistique sont listées et détaillées dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'actions de déploiement.</p> <p>Les finalités et les étapes de leur mise en œuvre sont décrites précisément et sont conformes aux attendus de mesure efficiente de la performance, de son contrôle et du suivi effectués.</p>
<p>A8 Mise en place d'une démarche d'amélioration continue des organisations et processus logistiques</p>	<p>C3.7 Identifier les écarts et défaillances de performance liés aux organisations et processus logistiques à partir de l'utilisation d'outils et de méthodes adaptées (DMAIC, Analyse de Pareto...) permettant l'analyse critique et objective des écarts quantitatifs et qualitatifs observés, afin de définir la problématique centrale à l'origine des écarts et des anomalies impactant la chaîne logistique globale</p>	<p style="text-align: center;">Evaluation 3.3 (C3.7 à C3.9) Projet d'amélioration continue de la chaîne logistique</p> <p>Travail individuel réalisé sous la forme d'un rapport de projet d'amélioration continue de la performance sur la base :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'une méthodologie type DMAIC (Définir, Mesurer, Analyser, Améliorer, Contrôler) visant à identifier la cause d'un problème et à mettre en œuvre une solution efficace basée sur des observations et des faits, • Le travail lié au projet est réalisé en entreprise et l'évaluation du candidat est effectuée en centre de formation l'évaluation est conduite sur une période de 2 à 4 mois. 	<p>Les écarts et les défaillances de performance liés aux organisations et processus logistiques sont identifiés précisément et conformément à une méthodologie définie sur les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le problème est clairement défini • La détection du problème est identifiée • Les impacts potentiels liés au problème sont caractérisés précisément

	<p>C3-8 Réaliser une démarche globale d'amélioration continue en prenant en compte les processus logistiques impliqués dans la conduite des solutions logistiques, afin d'optimiser la chaîne de valeur de l'entreprise</p> <p>C3.9 Mettre en place un plan de déploiement de la démarche d'amélioration continue à partir d'une scénarisation organisationnelle et budgétaire, afin d'évaluer l'efficacité de la démarche en termes de satisfaction client/collaborateurs et financiers (retour sur investissement)</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Une charte de projet d'amélioration continue est créée • La mesure du problème est réalisée de manière conforme par des données d'observations et des indicateurs de contrôle adaptés • Les constats de cette mesure et l'identification précise du périmètre sur lequel l'amélioration continue va s'exercer sont décrits de manière complète • La recherche des causes racines et les conclusions en lien avec le problème identifié sont établies précisément • La réalisation d'une analyse en s'appuyant sur des outils adaptés (ex : Analyse de Pareto, schéma VSM...) est conforme et adaptée au problème mesuré • Les conclusions de cette analyse sont pertinentes et adaptées au regard du problème identifié • Le plan d'actions d'amélioration continue défini est planifié et budgété précisément • La planification, des mesures de contrôle/pérennisation du plan d'actions déployé, est réalisée conformément aux objectifs prévus par le plan d'actions
--	--	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°4 : MANAGER LA FONCTION LOGISTIQUE			
A9 : Mise en œuvre des méthodes managériales de gestion collaborative et stratégique des moyens humains et matériels sous la méthodologie de conduite de projet	<p>C4.1 Elaborer les objectifs du projet à partir du cahier des charges de celui-ci fourni par le client et/ou l'entreprise afin de piloter sa mise en œuvre efficiente</p> <p>C4-2 Effectuer la mise en œuvre des différents chantiers de création, d'amélioration ou d'évolution des organisations et processus logistiques, en prenant en compte les outils et méthodes adaptées de gestion de projet, afin de garantir la réalisation des chantiers logistiques de façon maîtrisée en qualité, coûts et délais</p>	<p align="center">Validation du Bloc 4</p> <p>E4.1 Mise en Situation Professionnelle (C4.1, C4.2, C4.3, C4.4, C4.5)</p> <p><u>Description</u> : à travers une mise en situation professionnelle décrivant un contexte d'entreprise réelle ou fictive évoluant dans un environnement logistique et/ou industriel, le candidat devra réaliser un dossier technique à l'écrit dans le cadre de travaux individuels et/ou collectifs (groupe restreint de 3 à 5 personnes). Ce dossier technique est présenté à l'oral devant un jury d'évaluation. Durée minimale de travail de la MSP : 5 jours Durée de l'entretien oral : 45 minutes</p> <p>La MSP intègre les éléments suivants nécessaires au travail à réaliser :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La présentation de l'entreprise et du client (interne ou externe), 2. Les enjeux stratégiques liés à la réorganisation prévisionnelle de la chaîne logistique et du nouveau schéma directeur bientôt déployé 3. La future organisation logistique en lien avec le schéma directeur envisagé 4. Les objectifs de travail assignés au candidat <p align="center">E4.1.1 1^{ère} partie de l'évaluation (Travaux collectifs)</p>	<p>A travers une communication établie avec le client et/ou l'entreprise dans le contexte du lancement du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la problématique est précisément définie à partir du cahier des charges du projet et elle est traduite sous forme d'étapes de traitement en mode projet - les objectifs du projet en termes de budget, de planning, et d'organisation sont élaborés pour chaque étape préalablement définie et correspondent au niveau d'exigence professionnel attendu. <p>La mise en œuvre des chantiers logistiques est réalisée à partir de la définition conforme et complète d'un plan de projet rédigé sous forme d'un rapport incluant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipe projet et chef de projet - plan de travail - budget et planning et jalons de la conduite du projet - indicateurs de pilotage du projet en qualité/coûts/délais)

	<p>C4-3 Réaliser la mise en place des changements organisationnels en appliquant les principes managériaux adéquats afin de garantir l'efficacité des processus et solutions logistiques ainsi que le respect des dispositions sociétales, environnementales, et économiques de l'entreprise</p>	<p><u>Description</u> : sous forme de travaux de groupe, le candidat doit réaliser une production écrite permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic des compétences individuelles et collectives nécessaires à la réorganisation logistique • Déterminer et accompagner les actions relatives à la RSE et au management de la sécurité et à l'évaluation des risques professionnels • Déterminer et mettre en œuvre les techniques de conduite de changement • Identifier les différentes étapes d'un projet de réorganisation logistique et mettre en place un Gantt de suivi <p>La production écrite est soutenue oralement en groupe (durée de 45 minutes).</p> <p style="text-align: center;">E4.1.2 2ème partie de l'évaluation (Travail individuel)</p> <p><u>Description</u> : à partir d'un scénario de situation managériale contextualisé précisément dans le cadre de la MSP, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les problématiques précises de la situation managériale • En déduire et analyser les impacts et risques à court terme et moyen terme pouvant affecter l'efficacité de la chaîne logistique globale • Proposer des solutions organisationnelles managériales sous forme de plan d'actions planifié et à minima chiffré en termes de coûts potentiels 	<p>- plan de communication</p> <p>La conduite du changement est organisée et formalisée qualitativement en s'appuyant sur des outils de management incluant le plan RSE de l'entreprise.</p> <p>Elle est synthétisée dans un rapport de plan de changement détaillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs du projet - le planning élaboré et détaillé - les pilotes et les acteurs listés et concernés par le changement - les enjeux, intérêts, motivations et freins des différents acteurs concernés identifiés avec justesse, - le positionnement des différents acteurs concernés, leur pouvoir de décision et de blocage sont correctement identifiés, - le plan de communication interne et externe est adapté aux enjeux de la conduite de changement - les indicateurs conformes et adaptés au pilotage du changement <p>Le dossier est à présenter oralement à la Direction et doit être argumenté de manière convaincante.</p>
--	---	---	--

<p>A10 : Pilotage global des équipes et des acteurs-partenaires internes et externes, incluant les acteurs concernés par d'éventuelles situations de handicap, dans le cadre opérationnel des processus et solutions logistiques</p>	<p>C4-4 Coordonner l'ensemble des ressources humaines dans le cadre des activités et organisations logistiques à partir de la gestion globale des relations avec les acteurs et partenaires internes/externes, afin de garantir la cohésion et la sécurité des équipes mobilisées dans les opérations des solutions logistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inclure une modalité de communication au sein de l'entreprise pour le déploiement de ce plan d'actions <p>Le choix du scénario se fait en centre de formation par tirage au sort effectué par le candidat en présence du jury d'évaluation.</p> <p>Le candidat est évalué par un jury d'évaluation représentant la Direction Logistique - Supply Chain (comité de pilotage) de l'entreprise et/ou du client et sous forme de jeux de rôles.</p> <p>Temps de travail de préparation à l'écrit : 1h maximum Durée de la restitution orale individuelle : 20 minutes</p>	<p>L'ensemble des ressources humaines est coordonné selon les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'identification complète des missions et des compétences clés des collaborateurs internes et partenaires externes est effectuée sous forme de tableau synthétique • Les spécificités des différents acteurs impliqués, relevant notamment d'éventuelles situations de handicap, sont identifiées et des mesures sont définies et mises en œuvre pour favoriser leur intégration dans le collectif de travail et garantir leur contribution en toute autonomie • La planification et l'affectation des équipes est conforme aux niveaux d'activités et montées en charge des organisations logistiques en vigueur • La distribution et la coordination des tâches et des missions sont répertoriées de manière complète sous forme de plannings types d'activités • Le contrôle et l'application des dispositifs réglementaires sont adaptés à la prise en compte des dispositions RSE et à celles relatives à la prise en compte du handicap, ainsi qu'aux mesures de prévention et de réduction des risques professionnels • La hiérarchisation des priorités et des urgences est adaptée aux modalités de planification des équipes
---	--	---	--

	<p>C4-5 Définir avec les services concernés (RH, S.I., DAF...) les plans de recrutement et de formation des collaborateurs, à partir des projections des besoins en effectifs et compétences, des synthèses des entretiens annuels et/ou professionnels, afin de garantir le développement des compétences de ses équipes en adéquation avec les évolutions d'activités de l'entreprise et/ou du client</p>		<p>Les plans de recrutement et de formation des collaborateurs sont établis de manière complète et qualitative en détaillant les deux étapes d'analyse suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les besoins projetés de recrutement et de formation sont estimés en matière d'effectifs (équivalents temps plein), ainsi qu'en compétences et/ou fonctions clés sur une échelle de temps d'au moins une année. • Les éléments importants des synthèses des entretiens annuels et/ou professionnels réalisés antérieurement <p>La réalisation de ces deux étapes doit aboutir à l'élaboration d'un plan d'actions. L'incidence des choix à opérer est clairement exprimée et qualifiée au travers de ce plan d'actions.</p> <p>Celui-ci est budgétisé conformément au périmètre établi en la matière, et doit être argumenté oralement et de manière convaincante à la Direction de l'entreprise et/ou aux services concernés (DRH, DSI, DAF...).</p>
--	--	--	--